

BULLETIN MENSUEL

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 16 DÉCEMBRE 2024

Un avis de motion ainsi que le dépôt du règlement N° 361-2025 ont été fait décrivant les taux variés de taxes foncières, la tarification pour l'enlèvement des ordures, pour les premiers répondants, pour le service incendie et pour l'entretien du chemin Desjardins, en plus de l'imposition des taxes pour l'année 2025.

Le rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle est déposé au conseil municipal pour l'année 2024 et une copie a été déposée sur notre site internet.

Un rapport de dépenses dans le Cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Volet entretien des routes locale (ERL) pour l'année 2024 a été remis au Ministère des transport. Ce programme a versé une compensation de 67 303\$ à la municipalité. Des travaux ont été effectué en 2024 pour une somme de 68 165.67\$.

Une entente a été convenue entre le diocèse Saint-Jérôme-Mont-Laurier et la municipalité de Montcalm concernant les modalités de conservation de la cloche et de la crèche de la chapelle Christ-Roi.

Le contrat pour la tonte de pelouse des terrains municipaux pour l'année 2025 a été octroyé à l'entreprise Patrice Perreault ENR.

Le conseil municipal a autorisé d'aller en appel d'offres public pour la préparation des plans et devis, le suivi des travaux et l'acceptation finale des travaux sur certains tronçons du réseau routier municipal suite à la réception du plan d'intervention en infrastructures routières locales.

Dans le cadre de son processus de préretraite, Madame Lucie Côté, qui a consacré plus de 30 années de loyaux services en tant que directrice générale adjointe, a été nommée au titre de Coordonnatrice administrative. À ce nouveau poste, elle continuera de mettre à profit son expertise pour répondre aux besoins de main-d'œuvre liés aux élections et à certaines tâches administratives pour l'année 2025.

Madame Valérie Labelle a été nommée au titre de directrice générale adjointe / greffière-trésorière adjointe par intérim.

INFORMATIONS

MONTCALM

JANVIER					FÉVRIER				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
30	31	1	2	3	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	24	25	26	27	28
27	28	29	30	31	3	4	5	6	7

JUIN					JUILLET				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2	3	4	5	6	30	1	2	3	4
9	10	11	12	13	7	8	9	10	11
16	17	18	19	20	14	15	16	17	18
23	24	25	26	27	21	22	23	24	25
30	1	2	3	4	28	29	30	31	1

NOVEMBRE					DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
3	4	5	6	7	1	2	3	4	5
10	11	12	13	14	8	9	10	11	12
17	18	19	20	21	15	16	17	18	19
24	25	26	27	28	22	23	24	25	26
1	2	3	4	5	29	30	31	1	2

CALENDRIER DE COLLECTES 2025

MARS					AVRIL					MAI				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
3	4	5	6	7	31	1	2	3	4	28	29	30	1	2
10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	5	6	7	8	9
17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	12	13	14	15	16
24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23
31	1	2	3	4	28	29	30	1	2	26	27	28	29	30

AOÛT					SEPTEMBRE					OCTOBRE				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
28	29	30	31	1	1	2	3	4	5	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	29	30	1	2	3	27	28	29	30	31

ÉCOCENTRE MOBILE
Ouvert de 9 h à 12 h

SECTEUR MONTCALM
10, rue de l'Hôtel-de-Ville :
3 et 31 mai, 13 sept. et 18 oct.

LAC-DES-SEIZE-ÎLES
Marina (secteur sud) :
14 juin et 2 août
10, rue de Lapierre :
7 juin, 12 juil., 9 et 30 août, 11 oct.

SEULS LES ITEMS SUIVANTS SONT ACCEPTÉS :
Métal, matériaux de construction ou rénovation, matelas, sommier et meuble de maison ou de jardin (table, chaise, divan, bureau, étagère, desserte, etc.). Électroménager sans halocarbure (cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, chauffe-eau, etc.)

Items refusés :
Résidu domestique dangereux, appareil électronique, pneu, déchet domestique et appareil électroménager avec halocarbure (réfrigérateur, etc.)

- DÉCHETS
- ORGANIQUES
- DÉCHETS + ORGANIQUES
- RÉCUPÉRATION (BAC BLEU OU VERT) + ORGANIQUES

POLYSTYRÈNE
Ces types de polystyrène (styromousse) doivent être disposés PROPRES à l'écocentre ou au lieu d'apport volontaire situé à l'hôtel de ville.

- Emballages de protection
- Panneaux d'isolation

Les plastiques alimentaires numéro 6 sont dorénavant acceptés au bac de récupération.



Réservé aux citoyens de la MRC des Laurentides.

Pour votre visite :

- Tri préalable des matières
- Respect du volume maximal
- Pièce d'identité et preuve d'adresse

Matières acceptées :

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Pneus et batteries d'auto et pneus de vélo
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Encombrants
- Résidus verts (acceptés seulement aux écocentres de Mont-Tremblant, de Sainte-Agathe-des-Monts et du Complexe Environnemental de la Rouge).

Des conditions s'appliquent pour les industries, commerces et institutions, notamment pour les CRD.

TRAINDEVIEDURABLE.com

ÉCOCENTRE D'HUBERDEAU
110, chemin de la Rouge
Heures d'ouverture :
Du 3 mai au 29 novembre
Samedi : 8 h à 14 h

ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE MONT-TREMBLANT
60, chemin de Brébeuf
819 425-8614
Heures d'ouverture :
Du 1^{er} janv. au 5 avril et du 15 sept. au 31 déc.
Mardi au vendredi : 9 h à 16 h 30
Samedi : 9 h à 15 h
Du 6 avril au 14 septembre
Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30
Samedi : 9 h à 15 h
Fermé les jours fériés

Des copies papiers des calendriers de collectes sont disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville et seront distribués par la poste avec les comptes de taxes.

[Cliquez ici pour avoir accès aux calendriers sur notre site internet](#)

MONTCALM LAC VERDURE

JANVIER					FÉVRIER				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
30	31	1	2	3	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	24	25	26	27	28
27	28	29	30	31	3	4	5	6	7

JUIN					JUILLET				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2	3	4	5	6	30	1	2	3	4
9	10	11	12	13	7	8	9	10	11
16	17	18	19	20	14	15	16	17	18
23	24	25	26	27	21	22	23	24	25
30	1	2	3	4	28	29	30	31	1

NOVEMBRE					DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
3	4	5	6	7	1	2	3	4	5
10	11	12	13	14	8	9	10	11	12
17	18	19	20	21	15	16	17	18	19
24	25	26	27	28	22	23	24	25	26
1	2	3	4	5	29	30	31	1	2

CALENDRIER DE COLLECTES 2025

MARS					AVRIL					MAI				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
3	4	5	6	7	31	1	2	3	4	28	29	30	1	2
10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	5	6	7	8	9
17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	12	13	14	15	16
24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23
31	1	2	3	4	28	29	30	1	2	26	27	28	29	30

AOÛT					SEPTEMBRE					OCTOBRE				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
28	29	30	31	1	1	2	3	4	5	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	29	30	1	2	3	27	28	29	30	31

ÉCOCENTRE MOBILE
Ouvert de 9 h à 12 h

SECTEUR MONTCALM
10, rue de l'Hôtel-de-Ville :
3 et 31 mai
13 septembre et 18 octobre

SEULS LES ITEMS SUIVANTS SONT ACCEPTÉS :
Métal, matériaux de construction ou rénovation, matelas, sommier et meuble de maison ou de jardin (table, chaise, divan, bureau, étagère, desserte, etc.). Électroménager sans halocarbure (cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, chauffe-eau, etc.)

Items refusés :
Résidu domestique dangereux, appareil électronique, pneu, déchet domestique et appareil électroménager avec halocarbure (réfrigérateur, etc.)

- DÉCHETS
- ORGANIQUES
- DÉCHETS + ORGANIQUES
- RÉCUPÉRATION (BAC BLEU OU VERT) + ORGANIQUES

POLYSTYRÈNE
Ces types de polystyrène (styromousse) doivent être disposés PROPRES à l'écocentre ou au lieu d'apport volontaire situé à l'hôtel de ville.

- Emballages de protection
- Panneaux d'isolation

Les plastiques alimentaires numéro 6 sont dorénavant acceptés au bac de récupération.



Réservé aux citoyens de la MRC des Laurentides.

Pour votre visite :

- Tri préalable des matières
- Respect du volume maximal
- Pièce d'identité et preuve d'adresse

Matières acceptées :

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Pneus et batteries d'auto et pneus de vélo
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Encombrants
- Résidus verts (acceptés seulement aux écocentres de Mont-Tremblant, de Sainte-Agathe-des-Monts et du Complexe Environnemental de la Rouge).

Des conditions s'appliquent pour les industries, commerces et institutions, notamment pour les CRD.

TRAINDEVIEDURABLE.com

ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
1710, Principale Est
Du 1^{er} janv. au 31 mars et du 1^{er} au 31 déc.
Mardi au samedi : 9 h à 16 h 30
Du 1^{er} avril au 30 novembre
Lundi au samedi : 9 h à 16 h 30
Fermé les jours fériés, le 2 janv. et le 26 déc. 2025

ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE MONT-TREMBLANT
60, chemin de Brébeuf.
Du 1^{er} janv. au 5 avril et du 15 sept. au 31 déc.
Mardi au vendredi : 9 h à 16 h 30
Samedi : 9 h à 15 h
Du 6 avril au 14 septembre
Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30
Samedi : 9 h à 15 h
Fermé les jours fériés

NOUVELLE LISTE des matières acceptées dans le bac de récupération



MAINTENANT ACCEPTÉES



Polystyrène alimentaire dont plastique no.6



Plastique non étirable

**CONTENANTS,
EMBALLAGES,
IMPRIMÉS.
C'EST TOUT.**

MATIÈRES REFUSÉES



Emballage de protection
en polystyrène



Écocentre



Aérosol



Écocentre



Plastique dégradable
et compostable



Déchets

DEPUIS LE 1er JANVIER 2025, de nouvelles matières sont acceptées dans le bac de récupération. Ces changements vous simplifieront la vie! Est-ce un contenant, un emballage ou imprimé? Si la réponse est oui, hop dans le bac de recyclage! Toutefois, quelques exceptions s'appliquent.

Cliquez ici pour vous plus d'informations:
traindeviedurable.com



DE L'AIDE POUR VOS IMPÔTS

SECTEUR NORD 819-425-8433
SECTEUR SUD 819-326-0819

**NOS BÉNÉVOLES VOUS ACCUEILLERONT
DE 13H30 À 16H00**

**AUCUN RENDEZ-VOUS NÉCESSAIRE
CONTRIBUTION VOLONTAIRE**

PROCÉDURE

Les personnes respectant les critères d'admissibilités et résidant sur le territoire de la MRC des Laurentides doivent **se présenter à l'une des plages horaires** avec tous leurs documents.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS

- ✓ Personne seule: revenu maximal de 35 000 \$
- ✓ Couple et famille: revenu maximal de 45 000 \$
- ✓ + 2 500 \$ par personne à charge
- ✓ Les revenus de placements, comme les intérêts et dividendes, ne doivent pas dépasser 1 000 \$

AUCUNE DEMANDE NE SERA TRAITÉE APRÈS CES DATES. UN RENDEZ-VOUS VOUS SERA DONNÉ POUR RÉCUPÉRER VOS DÉCLARATIONS.

Les cliniques d'impôts du Centre d'Action Bénévole Laurentides seront de retour en mars et en avril prochain.

Un service sans rendez-vous pour les personnes à faible revenu de la MRC des Laurentides sera offert dans les villes et municipalités suivantes :

- Mont-Tremblant
- Labelle
- Mont-Blanc
- Ste-Agathe-des-Monts
- Val-David

Cliquez ici pour accéder à la page Facebook du Centre d'action bénévole Laurentides

**CHAQUE ANNÉE, CE SERVICE EST ACCESSIBLE GRÂCE À VOS DONNÉS. MERCI DE VOTRE SOUTIEN!
POUR FAIRE UN DON: WWW.CAB-LAURENTIDES.ORG**

Yoga sur chaise

Venez découvrir les bienfaits du yoga sur chaise avec la professeure Michèle!

 10h à 10h45

 Du 22 janvier au 23 avril 2025
sauf le 12 février.

 Au centre communautaire de Montcalm situé au 33 Route du Lac Rond N. Montcalm



Financé par le gouvernement du Canada par le biais du programme Nouveaux Horizons pour les aînés



Cette première session est offerte gratuitement!

Apportez votre bouteille d'eau et des vêtements confortables.

Pour informations ou pour réserver:

819-425-9833 poste 5308
loisirs@montcalm.ca

SEREZ-VOUS
DES NÔTRES ?

PREMIÈRE SESSION
GRATUITE !



CONFÉRENCE LA SANTÉ PAR LE PLAISIR DE BOUGER!



MERCREDI
12 FÉVRIER
10H
GRATUIT!

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE MONTCALM
33 ROUTE DU LAC ROND N.

Le dynamique conférencier Gilles Roussil présente tous les éléments requis pour rester en santé par l'activité physique. Apprenez comment maintenir une bonne forme, améliorer votre qualité de vie et regagner la santé.

Financé par le gouvernement du Canada par le biais du programme Nouveaux Horizons pour les aînés

POUR INFO:
LOISIRS@MONTCALM.CA
OU 819-425-9833 POSTE 5308

OUVERT
À TOUS !

Gratuit



FESTI-NEIGE DE MONTCALM



Gratuit!

Merci à la

Fondation Tremblant qui
soutien financièrement
cette superbe journée
en famille !

En cas de
pluie, les
activités
auront lieu
à
l'intérieur!

Samedi
22 février | 13h à 16h

Au centre communautaire
33 route du Lac Rond N.

Une belle
activité
familiale!

- Atelier de cirque
- Chocolat chaud et popcorn
- Cherche et trouve géant
- Prix de présence
- Glissade
- Feu de foyer
- Sculpture sur neige
- Plusieurs jeux sur place



Venez vous amusez avec nous!

loisirs@montcalm.ca

819-425-9833 poste 5308



Soupe-solidaire gratuite
Tous les jeudis de 12h à
13h à la salle au sous-sol
de l'église de St-Jovite,
porte côté presbytère



Bienvenue à tous
Venez jaser avec nous et
passer un bon moment de
partage, d'échange et de
convivialité

En collaboration avec la Paroisse de St-Jovite

DÎNERS COMMUNAUTAIRES

Citoyens de 55 ans et plus

10 \$ Repas complet

- 31 janvier
- 28 mars
- PAS de dîner en février
- 25 avril
- 30 mai

Centre communautaire

33 Rte du Lac Rond Nord,
Montcalm, Qc

Appelez pour réserver
(819) 681-3383 poste 5811

Dernier vendredi du mois
11 h 30 AM



NOUS JOINDRE

Réception: info@montcalm.ca ou 819-681-3383 poste 5800

Voirie: voirie@montcalm.ca ou 819-681-3383 poste 5802

Urbanisme: urbanisme@montcalm.ca ou 819-681-3383 poste 5802

Culture et loisirs: loisirs@montcalm.ca ou 819-425-9833 poste 5308

Direction générale: direction@montcalm.ca ou 819-681-3383 poste 5804

[VISITEZ NOTRE SITE WEB: MONTCALM.CA](http://MONTCALM.CA)